

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 septembre 2012 – n° 05
120063

TRAVAUX DE VOIRIE RUE YVAN GOLL – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DES VOSGES

Le lotissement des Castors, qui constitue une zone résidentielle, est composé de trois rues :
- la rue Albert Cuny,
- la rue des Castors,
- la rue Yvan Goll.

Ce lotissement constitue un ensemble où l'emprise de la voirie est réduite. La voirie de la rue Yvan Goll est fortement dégradée et les trottoirs et caniveaux sont inexistantes. De plus, des travaux de remplacement des collecteurs d'assainissement (réseau séparatif) et d'eau potable sont programmés courant 2013, ce qui nécessitera une remise en état globale de la voirie.

Le projet consiste à reprendre l'ensemble de la voirie, en redimensionnant la chaussée à 4 m et en créant un trottoir franchissable délimité par un caniveau d'un côté de la voirie afin de sécuriser le déplacement des piétons. De l'autre côté de la voirie, une bande pavée permettra de délimiter l'emprise de la voirie et permettra une sortie plus aisée des véhicules. Il est prévu également la création de 14 places de stationnement dont une réservée aux personnes handicapées.

Le montant des travaux est estimé à 129 195 € H.T.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

– SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général des Vosges pour la réalisation des travaux de voirie rue Yvan Goll,

– AUTORISE le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,




Christian PIERRET

